

## ABONNEMENT

Saumur	
En an.	25 fr.
Six mois.	13
Trois mois.	7
Poste	
En an.	30 fr.
Six mois.	16
Trois mois.	8

## On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbre-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

## INSERTIONS

Annonces, la ligne.	30
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

## RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier, la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

## On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

SAUMUR, 7 AVRIL

## Les excès du fisc

A mesure que les avertissements du fisc parviennent aux contribuables, c'est, d'un bout de la France à l'autre, un mouvement d'étonnement qui ne tarde pas à se traduire par un concert de légitime indignation.

On dirait vraiment que l'administration des contributions directes, désolée de perdre 15 millions sur la contribution des propriétés non bâties, a voulu les retrouver quand même et les a appliqués à la propriété bâtie.

Et de fait, il n'y avait rien de plus aisé, du moment où la Chambre transformait en impôt de quotité un impôt de répartition. Dégagée d'un quantum fixe, livrée à ses appréciations, inspirée par certains sentiments qui n'ont rien de commun avec la justice, l'administration pouvait donner comme correctif à son travail de péréquation un travail arbitraire d'évaluation. Elle n'a pas manqué de succomber à la tentation.

C'est ainsi que le taux uniforme de 3.20 0/0 présenté pompeusement par le ministre comme la base d'une juste proportionnalité, est complètement faussé par des estimations fantaisistes, lesquelles aboutissent à des surtaxes vraiment inouïes.

Là où les contrôleurs n'ont pas rencontré de baux, où les types similaires étaient éloignés, où ils pratiquaient dans l'inconnu, ils ont traité le contribuable avec la plus étrange désinvolture, au mépris des avis des répartiteurs peu ou point consultés. De telle sorte qu'aucune concordance, qu'aucune base ne se trouvait plus dans l'assiette de l'impôt des propriétés bâties et que la péréquation n'est autre chose qu'une duperie.

Que les contribuables ne se laissent pas intimider par les prétentions du fisc ; qu'ils soient unanimes à bien comprendre qu'il y a pour eux urgence à réclamer dans les délais légaux ; qu'ils ne perdent pas de vue que les évaluations, dont ils sont les victimes, n'ont pas un caractère définitif et qu'elles sont réformables par les juges du contentieux administratif.

C'est, comme on le voit, en premier ressort, les conseils de préfecture ; en appel, le conseil d'Etat.

Déjà les réclamations sont sans nombre ; mais ce qui importe, c'est qu'aucun contribuable ne laisse passer, sans protestation, une évaluation qui ne reposerait sur aucune donnée sérieuse et n'aurait pour justification que les docilités du fisc à ses instructions qui ne peuvent soutenir la discussion et consacrent purement et simplement la substitution de l'arbitraire aux principes du droit et de la justice.

Nous sommes habitués, de longue date, à ces procédés : ils sont dans la tradition républicaine ; mais, pour notre part, nous ne nous y résignerons jamais.

A. Y.

## MOEURS RÉPUBLICAINES

Ce qu'il y a d'agréable chez les républicains, c'est qu'ils ne peuvent discuter ensemble sans s'accuser réciproquement de trahison ; lâche, vendu, mouchard, sont les ornements habituels de toute discussion un peu animée. Quand il n'y a pas de réunion publique où ils puissent se jeter ces outrages à la face, ils s'insultent dans les journaux. Econtons par exemple le *Journal* parlant de M. Portalis, directeur du *XIX<sup>e</sup> Siècle* : « Avant de se vendre pour 100,000 fr. au prince Napoléon, avant de se vendre 25,000 fr. au général Boulanger, Portalis avait voulu se vendre aux princes d'Orléans. » Constatons qu'ils n'ont pas voulu l'acheter et passons.

Parmi les milliers de faits peu honorables reprochés à M. Portalis par ses confrères républicains, bornons-nous à signaler le suivant. M. Secrétan, l'administrateur de la Société des Métaux en déconfiture, a été interrogé par le *Journal* et il répond :

« Dès le début de mes opérations sur le cuivre, M. Girard, administrateur du *XIX<sup>e</sup> Siècle*, est venu me demander CINQ CENT MILLE FRANCS pour soutenir mon entreprise, me menaçant, en revanche, si je ne les donnais pas, de crier à l'accaparement et se faisant fort de provoquer une interpellation à la Chambre d'abord, grâce aux députés et aux ministres dont il disposait, puis d'amener des poursuites, si je ne m'exécutais pas. »

M. Secrétan refusa ; à la fin, sous une pluie d'articles haineux et violents, il céda et paya — c'est lui du moins qui le dit — les cinq cent mille francs.

Alléché par l'aubaine, le maître chanteur revint à la charge et cette fois il ne demanda que trois cent mille francs, « toujours en menaçant d'interpellation, de poursuites, etc., ajoutant qu'il avait de nouveaux députés et de nouveaux ministres dont il disposait absolument, « dont il était sûr. »

« J'en avais assez, » dit M. Secrétan ; nous le croyons sans peine. Il ne paya point, aussi l'interpellation eut lieu ; l'opinion publique affolée suivit, le suicide Denfert-Rochereau détermina la crise finale.... » On sait la suite.

A cette accusation précise le *XIX<sup>e</sup> Siècle* ne trouve que ceci à répondre : « M. Secrétan dit que les magistrats ont eu la main forcée par le *XIX<sup>e</sup> Siècle*. C'est fort peut-être flatteur pour les magistrats. Jamais nous n'aurions supposé qu'un journal pût disposer d'une telle puissance. »

Ceci dit, le *XIX<sup>e</sup> Siècle* repart du pied gauche contre « les escrocs » du *Petit Journal*. Il est juste de reconnaître que ceux-ci, accusés de mille filouteries, n'essayaient pas de se défendre.

M. Secrétan a été condamné à six mois de prison parce qu'il s'était livré à des actes illégaux, mais cela ne prouve pas que M. Girard ne lui a pas demandé 300,000 fr. et telle est la question.

N'est-il pas tout-à-fait remarquable que M. Secrétan ait consenti à déboursier une aussi forte somme ? L'administrateur d'une grande

Société financière n'est pas un naïf et il ne lâche pas un demi-million sans de bonnes raisons. Peut-être avait-il, comme on dit, des bourriers dans ses flûtes, et il a payé pour acheter le silence d'un aboyeur. En quoi il s'est trompé.

Le fait signalé ici est devenu très commun. Chacun sait que les grandes maisons de Banque achètent le silence de la presse parisienne ou ses éloges. Aucune opération importante n'est possible sans cela. Faut-il rappeler les émissions du Panama ou les affaires du Crédit Foncier ? Quand une grosse opération est décidée, la maison de Banque qui en est chargée voit accourir chez elle les directeurs ou les administrateurs des grands journaux. Combien me donnez-vous ? dit le journaliste au banquier. — Tant. — Ce n'est pas assez, je veux le double. Et le banquier paie suivant le tirage du journal. C'est une chose admise, passée dans les mœurs — de jolies mœurs ! — Les maisons les plus importantes ont un service régulier ; elles paient chaque mois, à tel ou tel journal, dix mille francs, quinze mille francs ; on appelle cela des mensualités, portées d'avance aux profits et pertes. M. Portalis a pesé un peu trop sur la chanterelle, tel est son crime.

« La République, disait Montesquieu, est le règne de la vertu ». Montesquieu n'avait pas vu la troisième République, pas même la première. C'est sa seule excuse.

## INFORMATIONS

## OBSÈQUES DE M. POUYER-QUERTIER

L'affluence considérable de population, malgré une pluie battante, l'attitude recueillie de tous, les quinze discours pleins d'éloges prononcés par des amis ou des ennemis politiques, font des obsèques par lesquelles la ville de Rouen vient d'honorer la mémoire de Poyer-Quertier un acte véritable de réparation contre l'injustice commise à deux reprises par les électeurs sénatoriaux.

L'absoute a été donnée par M<sup>re</sup> Thomas, archevêque de Rouen.

Les préfets de la Seine-Inférieure et de l'Eure, presque tous les sénateurs, députés, conseillers généraux des deux départements et la plupart des personnages officiels, sans distinction d'opinion, faisaient partie du cortège.

Au cimetière, ont successivement pris la parole : MM. Buffet, ancien ministre ; général Robert, ancien sénateur ; le maire de Rouen, Piérard et Louis Passy, députés ; Aclouque, président de l'Association de l'industrie française ; Duchemin, Thouroude, Gaston Boulet, Parquet, Guesnon, Gallier, Lespine, Vermont et Basset.

Le discours le plus émouvant a été celui d'un vieux contre-maître employé depuis plus de 40 ans dans les établissements Poyer-Quertier, et qui a adressé, au milieu des sanglots, d'émouvantes paroles d'adieu à celui qui fut son patron aimé et vénéré.

## LE PRINCE LOUIS NAPOLÉON

Un correspondant du *Soleil* rapporte une conversation qu'il a eue avec le prince Louis

Napoléon avec lequel il s'est trouvé à bord du *Guadalquivir*.

Le prince estime que l'Empire ne sera jamais rétabli en France. Ne voulant pas être chef de parti il se contente d'être simple Français.

Ne pouvant servir dans l'armée française, le prince a ajouté que son seul désir était de se mettre au service de l'Empereur Alexandre qui l'a accueilli avec la plus grande bienveillance.

A plusieurs reprises, le prince Louis exprima l'intention de se rendre en mai à Paris et de demander une audience au Président de la République, ajoutant que son plus cruel chagrin serait de se voir interdire l'accès du territoire français.

## LE TESTAMENT DU PRINCE NAPOLÉON

Berne, 6 avril.

Les princes Victor et Louis et la princesse Lœtitia, partis hier soir de Turin accompagnés par le comte Fleury et une dame d'honneur, sont arrivés hier en wagon-salon par la voie du Gothard, se rendant à Prangins.

Il résulte d'un entretien avec le comte Fleury que le testament du prince Napoléon contiendrait peu de considérations politiques.

Les princes ont l'intention de ne pas le livrer à la publicité.

Les princes et les princesses se réuniront à Nyon, d'où ils iront ensemble à Prangins, où ils seront reçus par le notaire Audéoud et MM. Brunet, Cottin, Philis, exécuteurs testamentaires.

En présence du juge de paix de Nyon, les scellés seront levés à la Bergerie et lecture officielle sera donnée du testament. Après acceptation, par le prince Louis, de l'héritage et la déclaration d'assentiment de la famille, il sera procédé à l'inventaire de tous les meubles, mémoires, documents qui se trouvent dans le château.

Il a été convenu qu'on restituerait à la princesse Clotilde tous les objets et les valeurs lui appartenant en propre, qu'elle n'avait jamais voulu réclamer du vivant du prince Napoléon.

Les diverses formalités pour le règlement de la succession dureront une semaine environ ; ensuite, les princesses et le prince Louis retourneront à Turin et Moncalieri, et le prince Victor ira probablement à Bruxelles : mais ce n'est pas encore arrêté.

En tout cas, il est certain qu'il se trouvera à Moncalieri pour les grandes obsèques qui auront lieu dans l'église collégiale Sainte-Marie, le 17 de ce mois.

## Tirages du Crédit Foncier.

Obligations foncières 3 0/0 1877

Le numéro 585,326 gagne 100,000 fr.

Le numéro 474,108 gagne 50,000 fr.

Les numéros 325,290 et 157,968 gagnent chacun 10,000 fr.

Trente numéros gagnent chacun 1,000 fr.

Obligations communales 3 0/0 1879

Le numéro 544,861 gagne 100,000 fr.

Le numéro 973,380 gagne 25,000 fr.

Les six numéros suivants chacun 5,000 fr. :  
229,225 — 265,773 — 269,046 — 599,384  
— 604,164 — 867,976  
Quarante-cinq numéros gagnent chacun  
4,000 fr.

Obligations communales 3 0/0 1880

Le numéro 33,539 gagne 100,000 fr.  
Le numéro 469,318 gagne 25,000 fr.  
Les six numéros suivants chacun 5,000 fr. :  
57,728 — 132,413 — 372,313 — 805,748  
824,131 — 985,640.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun  
4,000 fr.

## ÉTRANGER

### LE CONFLIT ITALO-AMÉRICAIN

New-York, 4 avril.

Suivant les bruits qui courent, le gouvernement fédéral serait maintenant décidé à mettre le gouvernement de la Louisiane en demeure de procéder à l'arrestation des personnes plus particulièrement compromises dans l'affaire du lynchage des Italiens.

M. Parkerson, le principal des meneurs, ainsi que ses amis, semblent tout disposés à passer en jugement, parfaitement convaincus qu'ils sont d'être acquittés.

La situation reste toutefois très épineuse.

Les Lousianais sont bien décidés à ne pas permettre le moindre empiètement sur leur autonomie.

Déjà, dans le Kausas, l'opinion se prononce-rait fortement en faveur de la Louisiane et contre une pression quelconque de l'autorité fédérale.

**BELGIQUE.** — Bruxelles, 6 avril. — Le Congrès ouvrier a adopté par acclamation et presque à l'unanimité une proposition décrétant la grève pour le 20 avril.

M. Papders a annoncé ensuite que la plupart des établissements industriels belges chômeront le 4<sup>e</sup> mai, mais il a engagé les délégués à organiser des chômeages et des manifestations.

L'assemblée s'est séparée en chantant la *Marseillaise*.

## NOUVELLES MILITAIRES

La rentrée des Saint-Cyriens a été retardée de quarante-huit heures pour qu'elle se fit dans les meilleures conditions. Pendant les vacances de Pâques, les vieux bâtiments de l'école spéciale militaire ont subi toutes les mesures d'hygiène que recommandaient les petites épidémies de cet hiver.

### NOTRE CAVALERIE

La cavalerie active fournit à l'armée : 21 généraux de division, 43 généraux de brigade, 83

colonels, 87 lieutenants-colonels, 295 chefs d'escadrons ou majors, 4,046 capitaines dont 4 indigènes, 1,040 lieutenants dont 17 indigènes, 998 sous-lieutenants dont 26 indigènes, et 4 jeune officier arabe. Soit, au total, 3,615 officiers de tous grades.

Dans ce nombre, la cavalerie compte comme officiers brevetés d'état-major : 7 colonels, 22 lieutenants-colonels, 35 chefs d'escadrons, 70 capitaines et 12 lieutenants.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

Nous lisons dans le journal *Le Cidre* de mars 1891 :

### Le zinc dans les pommes sèches à boisson

« Nous avons déjà signalé le danger que présente pour l'alimentation publique la présence du zinc dans les pommes sèches à boisson de provenance américaine.

» Nous avons sous les yeux le rapport des inspecteurs chargés de l'examen des denrées alimentaires à Amsterdam qui relate la saisie et la destruction de plusieurs parties de pommes sèches de détaillants. Ces pommes contenant du zinc provenaient toutes de l'Amérique; dans un cas seulement elles avaient été importées d'Allemagne. Cette impureté provient de l'emploi dans les étuves des grilles galvanisées. »

Nous ajouterons que ce n'est pas la première fois que des plaintes ont été formulées sur la qualité des fruits à boisson de provenance américaine ou allemande et sur le danger de leur emploi.

Pourquoi, à l'entrée en France, le gouvernement ne fait-il pas saisir et détruire les marchandises étrangères contenant un poison aussi violent que le zinc, ainsi que cela se fait en Hollande et en Belgique ?

### État civil de la ville de Saumur

#### NAISSANCES

Le 5 avril. — Berthe Raimbault, rue du Portail-Louis; — Honoré-Gustave-Désiré Lequeux, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Le 6. — Eugénie Cassegrain, rue Duplessis-Mornay.

#### PUBLICATION DE MARIAGE

René-Joseph Avignon, couvreur, de Montaigu (Vendée), et Marie Tornier, domestique, de Saumur.

#### ARRIVÉE D'UNE MÉNAGERIE

On annonce l'arrivée à Saumur, pour dimanche prochain, de la grande « Ménagerie du Nord », appartenant à M. Félix Roussel, de Lille.

Cette ménagerie est en ce moment à Angers.

Le tirage de la Loterie de la Société de Saint-Vincent-de-Paul aura lieu jeudi prochain 9 avril, à deux heures du soir, au siège de la Société, rue Basse-Saint-Pierre.

Les membres du bureau seront reconnaissants de l'envoi des lots qu'on voudra bien leur faire.

Les lots principaux sont exposés chez M. Dézé, libraire, rue Saint-Jean.

#### CONFÉRENCES AGRICOLES

Des conférences publiques agricoles, faites par M. Morain, professeur départemental d'agriculture, auront lieu :

À Montreuil-Bellay, aujourd'hui mardi 7 avril, à 2 heures, dans la salle de la mairie; sujet : *Plantes fourragères; Vignes américaines*.

À Saint-Hilaire-du-Bois, le dimanche 12 avril, à midi, dans la salle de la mairie; sujet : *Plantes fourragères; céréales du printemps*.

#### NOMINATIONS DE PERCEPTEURS

M. Perret, percepteur de Trémont (3<sup>e</sup> classe), est nommé à la perception de Chalonnes-sur-Loire (3<sup>e</sup> classe).

M. Gaultier, percepteur du Louroux-Béconnais (4<sup>e</sup> classe), est nommé à la perception de Trémont (3<sup>e</sup> classe).

M. Pasquier, percepteur de Combrée (4<sup>e</sup> classe), est nommé à la perception du Louroux-Béconnais (4<sup>e</sup> classe).

#### UNE MISSION DANS LE SAUMUROIS

AVEC PLANTATION DE CROIX

Entreprendre de donner ici le compte rendu d'une mission donnée dans une paroisse des environs de Saumur, va peut-être sembler étrange à ceux qui ont pu lire, il y a quelques jours, dans les colonnes de ce journal, le récit si bien fait et de tout point exact de la grandiose manifestation qui a eu lieu à Angers le jour de Pâques.

Et pourtant la mission prêchée à Souzay par le R. P. Morange, des prêtres de la Mission d'Angers, a donné des résultats si consolants et qui ont tellement dépassé les prévisions les plus optimistes, qu'elle mérite d'avoir ici une mention spéciale.

Elle a commencé en même temps que celle d'Angers; comme à la ville, elle a été suivie par un bon nombre d'hommes.

Parmi ces derniers, le chiffre des communions pascales a à peu près doublé; beaucoup d'autres paroissiens ont été fortement ébranlés, et s'ils ne sont pas allés jusqu'au bout, ils ne sont plus guère éloignés de la pratique complète de leurs devoirs religieux.

Comme à Angers, la manifestation de foi religieuse a été splendide.

La mission devait se terminer par la plantation d'une croix de mission.

Depuis longtemps, le conseil de fabrique avait émis le vœu de voir s'élever sur l'emplacement de l'ancien cimetière un monument commémoratif, rappelant que là reposaient depuis des siècles les cendres des ancêtres. Ce lieu semblait tout naturellement désigné pour l'érection de la croix.

Malgré une opposition qui s'est produite au sein du conseil municipal, les démarches de M. le curé à la sous-préfecture et à la préfecture ont été couronnées d'un plein succès. La délibération favorable de la majorité des membres du conseil municipal a été approuvée et la croix a pu s'élever sur l'emplacement désigné, devant l'église, au milieu d'un beau square et sur un terrain communal concédé à perpétuité.

Il ne restait plus qu'à poser le Christ qui sera porté triomphalement sur un magnifique brancard, à travers les rues du bourg. Un cortège imposant sort de l'église, vers 4 heures 1/2, et se déroule sur les bords de la Loire.

L'effet est ravissant. En tête, les enfants portant des oriflammes, les jeunes filles avec bannières, brancards, groupes de chanteuses; plus loin, les jeunes gens chantant des cantiques à la croix. Des tambours et des clairons sonnent la marche devant le brancard porté par une escouade d'hommes de bonne volonté. Tous ont, ainsi que les jeunes gens et le groupe des chanteuses, une belle croix à la boutonnière. Ils s'arrêtent plusieurs fois sur le parcours pour crier, à pleins poumons, l'acclamation de : « Vive la Croix ! » La voix grave de l'artillerie se mêle à ces cris enthousiastes répétés vingt fois au pied de la Croix, par près de deux mille personnes, venues de Souzay et des paroisses voisines sous la conduite de leurs curés.

Après la bénédiction solennelle de la Croix, les membres du clergé et du conseil de fabrique vont baiser les pieds du Christ. Ceux qui peuvent entrer à l'église vont entendre les adieux du missionnaire.

La paroisse de Souzay gardera un souvenir impérissable de cette belle manifestation de foi.

Un Témoin.

#### UNE MAISON DÉVALISÉE

Les voleurs ne se gênent plus; ils ne se contentent par de dérober de l'argent ou des objets particuliers quand ils réussissent à pénétrer dans une maison. Aujourd'hui, si l'occasion est bonne, ils se livrent à un pillage complet.

C'est ce qui est arrivé, la nuit du 30 au 31 mars, à Chavagnes-les-Eaux, non loin de Thouaré.

M. Marchand, Jean, propriétaire, habite une maison assez élégante construite sur le bord d'une route. A la fin de mars, il s'absenta pour

## L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Gustave s'informa si Céline ne s'était pas montrée trop effrayée de sa comparution devant le juge d'instruction.

— A-t-elle donc des motifs de craindre ? interrogea Queyrat. S'est-elle trouvée mêlée à l'assassinat ?

— Oh ! s'exclama le romancier. Comment pouvez-vous la soupçonner, elle ? Vous savez bien qu'elle s'est absentée pendant tout l'après-midi.

— Elle est rentrée chez vous à six heures moins un quart. Elle aurait pu vous rencontrer au moment où vous descendiez de chez René Bernard.

— Interrogez la bonne, répondit sèchement le prisonnier.

— Votre domestique est partie à sept heures. Pendant la soirée, vous avez eu le temps de monter dans l'appartement de votre victime, pour y chercher l'argent. Votre femme sait peut-être cela ?

— Interrogez alors Emmanuel, demandez-lui si je me suis absenté. Un enfant si petit ne sait pas mentir. Seulement, gronda-t-il d'une voix soudain menaçante, en se levant à demi sur sa chaise, interrogez mon fils avec prudence; car si vous lui appreniez que son père est en prison !...

— Eh bien, quoi ? fit le magistrat d'un ton soudain glacial et cassant.

Marchand comprit tout ce qu'il y avait de contenu dans cette simple interrogation, et dit avec amertume :

— C'est vrai, je suis prisonnier, je ne puis même plus défendre mon enfant.

Il porta la main à ses yeux où venait une larme, et murmura :

— Mon pauvre petit bébé !... mon pauvre petit bébé !...

— Je questionnerais votre fils, reprit le juge, en quoi cela m'avancerait-il ? On l'a sans doute couché de bonne heure. Après qu'il s'est endormi, vous avez pu sortir de votre appartement sans qu'il s'en aperçoive. D'ailleurs, fût-il même éveillé, qu'il eût pu fort bien, tout occupé à jouer, ne pas remarquer vos allées et venues. Votre femme seule sait si elle est votre complice.

Un doute horrible traversa l'esprit de Marchand :

— Est-ce que vous avait fait arrêter Céline ?

Queyrat se taisait. Accoudé à son bureau, la tête appuyée sur sa main, il observait attentivement la physionomie de l'accusé.

— Vous ne me répondez pas ! Mon Dieu ! est-ce qu'elle aussi serait en prison ? Voyez-vous, monsieur le juge, je suis innocent, mais si je savais que ma femme dût être arrêtée, j'aimerais mieux m'accuser tout de suite de la mort de René Bernard, et sacrifier ma tête pour que Céline ne souffrit pas !

— En ce cas, vous feriez mieux d'avouer tout de suite.

— Avouer !... Mais non, je ne puis pas me reconnaître coupable d'un crime que je n'ai pas commis; ce serait mentir ! Et je n'ai jamais menti, moi, monsieur le juge d'instruction !

» Et pourtant, reprit le romancier, je ne puis pas laisser emprisonner ma femme, celle à qui j'ai juré aide et protection !

» Voyons, monsieur, vous avez su ce que c'était d'aimer; vous avez eu une femme, des enfants; vous m'interrogez, parce que c'est votre devoir, mais vous n'êtes pas juge seule-

ment, vous êtes homme; j'ai bien vu que, derrière votre masque insensible de magistrat, il y avait un cœur qui avait saigné, qui palpitait au son de mes paroles; j'ai compris que ma position ne vous laissait pas indifférent, que vous compatissiez, malgré vos efforts pour rester glacial, que vous compatissiez à mes angoisses sur le sort de ceux que j'aime; eh bien ! je vous en prie, rendez-moi le service de me dire si ma femme est arrêtée, si mon pauvre petit bébé est resté tout seul, là-bas, chez moi. C'est que, voyez-vous, c'est horrible de penser cela ! Les circonstances m'accablent, la justice me croit coupable. C'est faux ! C'est une erreur ! J'en porte les conséquences. Vous croyez devoir m'emprisonner. Fort bien ! Faites-le ! Mon honneur est atteint, ma réputation compromise, mon gagne-pain de littérateur est peut-être perdu à tout jamais !...

» Mais n'importe ! Je ne me plaindrai pas si je souffre seul !

» Seulement, que la justice ne fasse pas retomber sa maladresse sur une femme, sur un bébé !... Ce serait de la cruauté sans motif. Voyons, monsieur le juge d'instruction, un peu de pitié ! Est-ce que ce n'est pas assez dur pour un homme qui a mon passé d'honneur

se rendre à Vauchrétien et laissa son immeuble sans surveillance.

La nuit suivante, des malfaiteurs pénétrèrent chez lui en brisant un carreau d'une fenêtre, visitèrent, fouillèrent toutes les pièces et mirent tout à sac. Ils ne laissèrent dans la maison que les meubles vides et quelques chiffons.

C'est ainsi qu'ils enlevèrent: 80 draps de lits estimés 4,000 fr.; 120 chemises d'homme et 80 chemises de femme, valant 705 fr.; 100 paires de bas, évaluées 200 fr.; 8 douzaines de mouchoirs et 10 blouses, valant 85 fr.; deux robes et un manteau estimés 120 fr.; des coiffures de femme pour une valeur de 100 fr.; une montre en argent et une somme de 360 fr. en or; enfin tous les papiers du propriétaire.

Pour n'être pas aperçus des passants, les voleurs avaient tendu des draps devant les fenêtres. Ces malfaiteurs n'ont été vus ni dérangés par personne. (J. de Maine-et-Loire.)

CHATELLERAULT. — On écrit de Châtellerault, 6 avril:

« M. Yves Guyot est arrivé par une pluie battante. La population lui a fait un chaleureux accueil; il a visité la Manufacture d'armes, est allé ensuite à l'Hôtel de Ville où il a reçu les autorités; il a remis plusieurs marques de distinction.

» Assistant le soir à un banquet, M. le Ministre des travaux publics a insisté sur les progrès réalisés par le développement des chemins de fer.

» Dans la réponse qu'il a faite au discours de M. Nivert, député, le ministre a déclaré qu'un excellent criterium pour les républicains ralliés était de leur demander de se prononcer sur l'application des lois scolaire et militaire.

Voilà qui est vraiment habile pour déterminer ceux qui auraient quelque velléité de se rallier à la R. F. Si la République ne gagne pas, à qui la faute, si ce n'est aux républicains eux-mêmes?

M. Yves Guyot est reparti à onze heures pour Paris.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 6 avril 1891.

Le marché est un peu meilleur: 3 0/0, 95.05; 4 1/2 0/0, 105.60.

On traite la Banque de Paris à 820, avec un bon courant d'affaires au comptant.

La Société Générale, qui détache aujourd'hui un coupon de 6.70, garde toute sa fermeté à 485.

Le Crédit Lyonnais reste très bien tenu à 775.

On cote le Crédit Foncier 1,275.

Pas de variation sur la Banque d'Escompte qui se tient à 520 en fermes tendances.

Le Crédit Mobilier se négocie couramment à 420. Cet établissement met en vente jusqu'à

12 avril courant 6,000 actions et 6,000 parts de fondateurs de la Banque Nationale de Saint-Domingue. Les actions vendues à 550 fr. (soit net 300 fr. à verser) sont productives d'un dividende de 20 fr. Les parts cédées à 80 fr. rapportent 8 fr. par an. C'est un placement de 8 à 10 0/0 que le caractère de Banque d'Etat attribué à la Banque de Saint-Domingue assimile aux valeurs les mieux garanties.

A noter les demandes en actions et obligations du Crédit Foncier de Tunisie. Cet établissement vient de consentir des prêts importants sur immeubles dans des conditions exceptionnellement avantageuses.

L'obligation des chemins de fer Porto-Rico, s'échange à 278.50.

Le 4 0/0 Consolidé Ottoman reste bien tenu à 370.75. Son rendement est de 5.97 0/0 prime d'amortissement comprise.

La nouvelle émission portugaise dite des Tabacs Portugais ne constitue pas un nouvel appel au crédit de la part du gouvernement portugais; c'est uniquement d'un emprunt de conversion qu'il s'agit. Le budget portugais n'a rien à y prendre, au contraire, et la situation des créanciers de l'Etat s'en trouve améliorée au lieu d'être amoindrie. Les prêteurs auront un gage spécial qui est le monopole des tabacs, et un garant spécial, qui est la régie co-intéressée, chargée de l'exploitation de ce monopole.

Les Chemins Economiques sont à 424.25

#### FAITS DIVERS

##### UN DÉRAILLEMENT

Un terrible accident est arrivé sur la ligne d'Orléans. Le train de Paris arrivant à Toulouse à 8 h. 26 matin a déraillé à Lapujade, avant d'arriver à l'embranchement de la ligne du Midi. La machine a été précipitée dans un remblai, ainsi que le fourgon des bagages. Le tender est tombé de l'autre côté. Les wagons de voyageurs sont montés les uns sur les autres.

Le mécanicien et le chauffeur ont été retirés de dessous la machine grièvement brûlés. Le chef de train, ainsi que de nombreux voyageurs ont été fortement contusionnés.

On ignore encore s'il y a eu des voyageurs tués.

On télégraphie de Cherbourg:

« Une grande agitation règne dans la ville à la suite de l'arrêté, pris par le maire, rendant obligatoire le transport des morts par corbillard.

» Des réunions publiques de protestation ont eu lieu dimanche soir, une manifestation tumultueuse a eu lieu à un enterrement. Plus de 3,000 personnes y prirent part.

» La compagnie des fusiliers marins a chargé la foule. Nombreuses arrestations, plusieurs blessés.

» Les désordres ont recommencé au cimetière que la troupe dut faire évacuer.

» Un crise municipale est probable. »

#### LE DRAME DE GRENOBLE

Dimanche soir, un drame horrible s'est produit sur le champ de foire, dans la ménagerie Gondolfo, à Grenoble.

Le fils Gondolfo, dompteur, étant tombé malade, sa sœur, Lucie-Rosita, une belle Italienne de 19 ans, résolut de faire travailler les fauves. Vers quatre heures, elle entra en maillot rose dans la cage d'une énorme lionne qui exécuta aussitôt quelques sauts et pirouettes; mais la conrageuse dompteuse s'étant trop rapprochée de l'animal, celui-ci, soudain furieux, bondit sur la jeune femme et lui enfonça ses crocs dans le cou pendant que ses griffes lui déchiraient le côté gauche.

Une lutte affreuse, épouvantable, s'engagea dans la cage. Mais bientôt fauve et dompteuse roulèrent sur le plancher devant les spectateurs terrifiés.

Aux cris de Rosita, son frère, qui était couché, accourut et parvint, grâce à des coups de cravache plombée, à faire lâcher prise au félin.

La victime fut transportée dans la roulotte où elle reçut les soins du docteur Desmoulins. Le larynx est perforé et les crocs ont fait des lésions profondes.

L'état de l'infortunée dompteuse est désespéré. Cette scène émouvante cause une vive émotion en ville et parmi les forains.

#### DESTRUCTION DES INSECTES ET DES CHENILLES DES POMMIERS

Contre les larves d'insectes et les chenilles qui trop souvent pullulent, au printemps, sur les pommiers, la solution suivante est recommandée par M. Leizoux, professeur d'agriculture du département de la Mayenne:

Eau, 10 litres; savon noir, 450 grammes; pétrole, 20 litres.

On fait bouillir le savon noir dans l'eau et on verse l'eau bouillante dans le pétrole, puis on agite vivement pendant douze ou quinze minutes. On obtient ainsi une sorte de crème qu'on mélange à l'eau dans la proportion de 10 pour 100, au moment de l'emploi. Cette composition doit être employée aussitôt qu'on s'aperçoit que les bourgeons sont attaqués par les insectes.

La solution suivante est recommandée contre les grosses chenilles qui dévorent les feuilles:

Eau, 25 litres; sulfure de potassium, 100 grammes; savon noir, 250 grammes.

On fait dissoudre séparément le savon noir et le sulfure de potassium dans quelques litres d'eau, et on fait le mélange au moment de l'emploi, en ajoutant l'eau nécessaire pour compléter les 25 litres.

Frasnay (Nièvre), le 25 août 1890. — Depuis longtemps je souffrais d'une forte douleur à la cuisse; après avoir employé votre Baume Victor, ma douleur a complètement disparu. J'en ai donné à des voisins, qui s'en sont aussi très bien trouvés. Vous pouvez publier ma lettre.

(Sig. lég.)

LHOSTE.

A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, Paris.

j'y serai seul.

— Me quitter!... riposta Queyrat d'un ton ironique. Oh! Pas encore! Nous n'avons pas fini!

Il ouvrit un tiroir de son bureau et en retira une clef à laquelle pendait, au bout d'une ficelle, un cachet de cire rouge.

— Connaissez-vous cette clef? demanda-t-il en la présentant au romancier.

Marchand l'examina et répondit:

— Non.

— Ce n'est point une clef de votre appartement ou d'un meuble à votre usage?

— Non, je n'en possède point de semblable chez moi.

— Je vais donc vous apprendre ce qu'elle est. C'est la clef qui ouvre la porte extérieure de l'appartement de René Bernard.

— Ah! Eh bien?...

— Savez-vous où on l'a trouvée?

— Nullement.

— Dans votre cabinet de travail... Sur votre bureau...

— Allons donc! Ce n'est pas possible!...

— Je vous l'affirme. Sa découverte est relatée dans le procès-verbal de la perquisition que j'ai faite à votre domicile; procès-verbal

#### Théâtre de Saumur

TOURNÉES F. ACHARD

JEUDI 9 AVRIL 1891

### Madame Mongodin

Comédie en 3 actes, de E. Blum et R. Toché.

M. ACHARD remplira le rôle de Mongodin.

ON COMMENCERA PAR LA LOGE 22, comédie en 1 acte, de E. Blum et R. Toché.

#### Dernières Nouvelles

Paris, 7 avril, 12 h. 44.

L'ouverture des Conseils généraux, qui s'est faite hier dans tous les départements, s'est passée sans incident notable.

Quelques vœux pour ou contre les traités de commerce ont été formulés. Aucun vœu politique important.

Le cardinal Lavignerie a inauguré hier, à Biskra, la première maison des Frères du Sahara. Le cardinal a renouvelé, à cette occasion, les souhaits en faveur de l'union catholique sur le terrain constitutionnel. HAVAS.

#### BOURSE DE PARIS

Du 6 Avril 1891

3 0/0 . . . . .	95 »»
3 0/0 nouveau . . . . .	93 75
3 0/0 amortissable . . . . .	95 20
4 1/2 . . . . .	105 35

#### ÉPICERIE CENTRALE

28, rue Saint-Jean, Saumur.

Grand Assortiment d'Articles de Pâques et Poissons d'Avril

ŒUFS CANDI ET DÉCORÉS, PANIERS GARNIS, POULES, PETITS POUSSINS, etc., etc., etc.

Spécialité d'articles pour Baptêmes

Coffrets satin riche haute nouveauté

Tous ces articles sont vendus à des prix très modérés.

Toute personne achetant 3 francs de confiserie a droit à un BILLET DE TOMBOLA.

#### Fabrique d'Engrais chimiques

#### DUBOIS-RONCE

DIPLÔMÉ-BREVETÉ

Au Pont-Foucharde, BAGNEUX, près Saumur

BADIGEON contre le phylloxera et les autres insectes parasites de la vigne et des arbres fruitiers.

Plus de 500 CERTIFICATS, 32 MÉDAILLES OR et ARGENT dans divers concours.

Le sac, 20 Fr. pris au Pont-Foucharde, pour une barrique de badigeon.

et de dévouement, d'être pris pour un assassin, sans que vous y joigniez encore le supplice de me frapper dans ceux que j'aime? Laissez-vous aller à un bon mouvement. Vous êtes ému, je le vois. Vous détournez la tête, vous n'osez pas me regarder, dans la crainte de pleurer peut-être! Obéissez à votre cœur, répondez-moi. Je vous en prie... humblement!...

— Votre femme n'est pas encore arrêtée, répondit Queyrat lentement.

— Pas encore!... Est-ce que vous avez l'intention de l'incarcérer?

— Peut-être!

— Vous êtes cruel! On voit bien que vous êtes un vieillard! Un homme jeune m'eût donné une assurance complète. Mais vous, vous me détaillez la douleur! Cela vous amuse donc bien de me faire souffrir? Vous me découpez le cœur en morceaux! Pourquoi ne me dites-vous pas simplement: « Votre femme ne sera pas arrêtée »?

— L'exercice de la justice a parfois de dures nécessités... Puis-je m'engager à ne pas saisir votre femme, s'il m'est prouvé qu'elle est votre complice?

Marchand éclata dans un rire nerveux:

— Je suis bien naïf, s'écria-t-il, de vous de-

mander une promesse! Est-ce qu'un juge d'instruction est tenu de garder sa parole?

Il y eut un silence, comme il s'en produit, sous un ciel noir de nuages, entre deux coups de tonnerre.

Le magistrat pensait:

— Cet homme aime sa femme jusqu'à la folie, je puis me servir de ce sentiment.

Et il prononça, pesant sur chacun de ses mots:

— Racontez-moi ce qui s'est dit dans votre entrevue avec René Bernard. Je verrai, après, s'il m'est possible de vous donner quelque assurance de laisser madame Marchand en liberté, sur parole.

— Trahir mon serment! s'écria l'écrivain. Vous me le demandez encore! Voici ma réponse une fois pour toutes: jamais! Je ne suis pas un policier, moi, pour manquer à ma parole!

— Des insultes, s'écria Queyrat. Ne réfléchissez-vous donc pas que j'ai sur vous un pouvoir discrétionnaire?

— Vous en usez largement, répondit Marchand avec amertume. Tenez, monsieur, vous m'avez fait assez souffrir aujourd'hui, renvoyez-moi dans ma cellule de Mazas. Au moins

au bas duquel plusieurs témoins oculaires, votre femme même, ont apposé leur signature. La présence de cette clef chez vous, sur le meuble qui vous est le plus familier, devant lequel vous passez la majeure partie de votre existence, est une nouvelle preuve de votre culpabilité, une preuve accablante.

— Comment cette clef se trouvait-elle sur mon bureau? s'écria Marchand. Qui l'y a mise? Car, enfin, elle n'a pu y venir toute seule!

— Evidemment, non. Elle ne peut avoir été déposée à cette place que par votre femme ou par vous. Expliquez-moi sa provenance?

— Je ne le puis pas.

— Cela vous est très difficile, je le conçois. Allons! Marchand, vous voilà pris! Avouez que vous êtes l'assassin de René Bernard.

(A suivre.)

Les Gastrites, Gastralgies, Dyspepsies, Douleurs et Crampes d'Estomac SONT RADICALEMENT GUÉRIES PAR LE

### Sirop Laroze

DÉCORCÉS D'ORANGES AMÈRES  
PARIS, Maison J.-P. LAROZE, 2, rue des Lions-St-Paul  
et dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAUL GOBET, propriétaire-gérant.

Par ordre de M. le Juge-commissaire de la faillite du sieur Bourasseau, ex-négociant et agent d'affaires à Saumur, en exécution de l'article 462 du Code de commerce, les créanciers présumés de ladite faillite sont invités à se réunir le vendredi 10 avril 1891, à neuf heures précises du matin, au Tribunal, dans la salle des faillites, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

En exécution de l'article 491 du Code de commerce, les créanciers peuvent remettre leurs titres, à partir du jugement déclaratif de la faillite, au greffier du Tribunal, avec un bordereau sur timbre, indicatif des sommes par eux réclamées. Le greffier devra en tenir état et en donner récépissé.

Chaque créancier peut se faire représenter à la réunion sus-indiquée par un fondé de pouvoirs muni d'une procuration enregistrée.

Le Greffier du Tribunal,  
(257) COLLIN.

Etude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire à Saumur.

**A ADJUGER**

En l'étude de M<sup>e</sup> LELIÈVRE, notaire  
Le Lundi 27 Avril 1891, à une heure du soir

**MAISON D'HABITATION**

Sise à Saumur, rue de la Visitation, nos 5 et 7.

REVENU BRUT : 510 Fr.

MISE A PRIX : 5,500 Francs.

**A Louer présentement MAISON**

Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.

S'adresser à M. FAYARON, rue de la Comédie. (822)

**A VENDRE CHEVAL ALEZAN**

SE MONTE ET S'ATTELLE

S'adresser au bureau du journal.

**AVIS**

**CABINET D'AFFAIRES**

Le 15 Avril 1891. M. ARTHUR ROUX, comptable à Saumur, ouvrira un CABINET D'AFFAIRES, rue Dacier, n° 47, et s'occupera spécialement de : Recouvrements et contentieux, location de maisons, arpentages, expertises, achat et vente de propriétés, règlements de comptes de toute nature, renseignements divers.

**VIGNES & VERGERS**

MM. les Propriétaires de vignobles sont prévenus qu'ils trouveront à l'USINE DES HURAUDIÈRES, à Saumur, un produit liquide essentiellement fertilisant et insecticide pour vignes et arbres fruitiers ; il s'emploie en badigeonnage.

Prix : 45 fr. le fût de 180 litres

S'adresser à M. GUÉNAULT fils, fabricant d'engrais chimiques à Saumur.

UNE JEUNE FILLE, sachant bien coudre, demande une place de FEMME DE CHAMBRE.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve GIRARD, chez M<sup>me</sup> SATABIN, rue du Petit-Pré, à Saumur.

**Vin rouge du pays**

NEUF DEGRÉS  
Depuis 65 fr. la barrique  
DÉGUSTATION  
R. MABILEAU ET C<sup>ie</sup>  
Place du Roi-René  
SAUMUR

**ENTREPOT CIDRE de Bretagne**

PREMIÈRE QUALITÉ  
P. FOUCHÉ, rue d'Orléans.

Une maison de commerce de Saumur demande un REPRESENTANT sérieux pour les environs.  
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE une BONNE DOMESTIQUE.  
S'adresser au bureau du journal.

**GUERISON**  
Certaine et Radicale de toutes les Affections de la Peau  
DARTRES, ECZEMAS, ACNE, PSORIASIS, PRURIGO, TEIGNE, HERPES, LUPUS, etc.  
MEMBRE DES PLAIRES et ULCÈRES VARIOLEUX considérés comme incurables par les Médecins les plus célèbres  
Le traitement ne dérange nullement du travail, il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.  
S'adresser à M. LEMORMAND, Médecin-Spécialiste Ancien Aide-Major des Hôpitaux Militaires à MELUN (S.-et-M.). Consult. gratuits par Correspond.

**CRÉDIT A TOUT LE MONDE**

PAR LA MAISON

**L'ÉPARGNE POPULAIRE**

SAUMUR — 87, rue d'Orléans — SAUMUR

**Agrandissement des Magasins et Baisse de Prix**

La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE est la seule qui délivre :

4 Bon de 15 fr. contre un versement de	1 fr. et 1 fr.	
1 — 20	2 » 1 »	Par semaine jusqu'à Parfait paiement
1 — 30	3 » 1 »	
1 — 40	10 » 1 50	
1 — 50	12 50 1 50	
1 — 60	15 » 2 »	
1 — 80	20 » 2 50	
1 — 100	25 » 3 »	
1 — 120	30 » 3 50	
1 — 140	35 » 4 »	
1 — 160	40 » 4 50	
1 — 180	45 » 4 50	
1 — 200	50 » 6 »	

Pour une somme supérieure à 200 francs, les clients sont priés de s'adresser au siège de l'Administration, où il leur sera fait des conditions spéciales.

La Maison de l'ÉPARGNE POPULAIRE livre à l'abonnement et au comptant toutes les marchandises concernant l'Habillement pour hommes, femmes et enfants, le Meuble, la Draperie, la Toile, etc., en un mot tout ce qui concerne le ménage et la toilette.

Le Directeur-Propriétaire,  
A<sup>d</sup> COLLAS.

**Épicerie Parisienne**

IMBERT ET FILS

33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

**ARTICLES DE PAQUES**

Oeufs en tous genres, Vannerie fine et bon marché, Oiseaux, Porcelaines, Biblots, etc.

**ARTICLES DU 1<sup>er</sup> AVRIL**

Poissons en sucre, en chocolat, en carton, Surprises, etc.

Rayon spécial de Pain d'Epices en morceaux, Pavés, Bonshommes, Nonnettes supérieures.

**LEON FRESCO**

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CHEMINS DE FER --- GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Expr. soir	Omn. soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »			9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 13			12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20			1 5	3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8 »			6 14
Blou	11 54				3 41	8 10			6 24
Vivv	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 52
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 41	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11			4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59	7 33
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28	8 14
Niort			3 58	4 30	8 42		4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52		6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18		9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte matin	Expr. matin	Mixte soir	Omn. matin	Mixte soir	Expr. soir	Expr. soir
Bordeaux				5 40		8 20			3
Saintes				7 12	9 9	11 39	5 13		6 40
Niort	5 25			9 42	10 51	2 5	5 35	8 10	8 30
Thouars	8 35	6 5		12 12	12 45	1 35	4 15	8 40	10 10 46
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7		2 37	5 1	9	10 32 11 15
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18				2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27				2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32				3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)									
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte matin			3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25	11 25			2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36			3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	7 47	11 44	1 34			3 12	5 39	10 59	11 46
(départ)	7 57	11 54	1 39			3 16	5 43	11	7 11 53
Vivv	8 11	12 10				3 28	5 57		
Blou	8 20	12 19				3 36	6 6		
Vernantes	8 33	12 33				3 47	6 19		
Linières-Bouton	8 46	12 45				3 58	6 31		
Noyant-Méon	9 1	12 58	2 15	4 10	6 45			11 44	
Château-du-Loir	10 22	2 4	2 55	5 22	7 58			12 33	1 12
Chartres	2 47		5 56	9 26	12 4			3 26	4 5
Saintes	5 50		7 30	11 50	2 27			5 10	5 45
Paris									

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Mixte soir	STATIONS	Mixte matin	Omn. soir	Mixte soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	Chinon	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	Port-Boulet	8 39	4 56	9 45
Chinon	9 4	1	7 14	Saumur	9 4	7 6	10 32

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Mixte soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53		
Moncontour	7 41	10 47	2 42		
Loudun	8 42	1 39	3 56		
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35		
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Marc. matin	Omn. soir	Omn. soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30
Martigné	6 1	8 26	11 1	1 12	8 4
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13
Baugé	6 32	9 5 12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13 12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26 12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17
Loudun	8 24		4 14	3 10	10 14
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17

**LIGNE D'ORLÉANS**

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Direct. soir	Omn. mixte matin	Expr. mixte matin	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir	Omn. mixte soir	Expr. mixte soir
Nantes d.	10 47		8 25	8 52	12 7	3 10	3 10
Angers d.	2 14	6 30	10 27	12	2 57	5 10	5 20
La Ménitrie	2 47	7 10	10 49	12 37	3 42	5 35	6 10
Les Rosiers		7 19	10 56	12 46	3 52		6 23
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41
Saumur ar.	3 17	7 46	11 11	1 11	4 20	5 56	6 58
(départ)	3 22	7 52	11 16	1 15	4 31	5 59	7 3
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21
Port-Boulet	3 46	8 20	11 35	1 38	5 1	6 16	7 39
Langeais	4 20	8 59	11 55	2 12	5 46	6 38	8 30
Tours arr.	4 59	9 42	12 33	2 51	6 35	7 24	9 54
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58	5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr. soir	Omn. mixte soir	Omn. mixte matin	Expr. matin	Omn. Direct. mixte matin	Expr. Direct. mixte matin
Paris (départ)	9 25	11 45	11 15	12 45	11 20	11 20
Tours (départ)	1 34	4 51	7 15	10 47	2 53	5 25
Langeais	2 23	5 46	8	11 39	3 30	6 8
Port-Boulet	2 45	6 18	8 39	12 11	3 50	6 43
Varennes		6 29	8 54	12 22		6 54
Saumur (arrivée)	3 2	6 40	9 4	12 33	4 5	7 6
(départ)	3 8	6 52	9 12	12 39	4 9	7 12
Saint-Martin		7 6	9 26			